

# Fonds indiciel américain TD

532203  
(08/25)

## Fonds Mutuels TD Rapport financier intermédiaire

Période close le 30 juin 2025



## Responsabilité de la direction en matière d'information financière

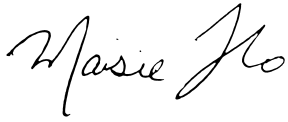
Le rapport financier intermédiaire non audité ci-joint a été préparé par Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD »), en sa qualité de gestionnaire des Fiducies de fonds commun de placement TD, des Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD et des Portefeuilles FNB gérés TD (collectivement, les « Fonds » et, individuellement, le « Fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de GPTD. Il incombe au gestionnaire d'assurer l'intégrité, l'objectivité et la fiabilité des données présentées. Pour s'acquitter de cette responsabilité, le gestionnaire choisit les méthodes comptables appropriées, formule des jugements et effectue des estimations conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board*, notamment la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Le gestionnaire est aussi chargé d'élaborer des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière, ainsi que de protéger tous les biens des Fonds.

Il appartient au conseil d'administration de GPTD d'examiner et d'approuver le rapport financier intermédiaire, tout en s'assurant que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière.

Au nom de GPTD, gestionnaire des Fonds.



Bruce Cooper  
Administrateur et  
chef de la direction  
Le 14 août 2025



Maisie Ho  
Administratrice et  
chef des finances  
Le 14 août 2025

## Avis aux porteurs de parts

### **L'auditeur des Fonds n'a pas examiné les Fiducies de fonds commun de placement TD dans le présent rapport financier**

GPTD, en sa qualité de gestionnaire des Fonds, nomme un auditeur indépendant qui a pour mandat d'auditer les états financiers annuels des Fonds. Lorsque l'auditeur n'a pas examiné le rapport financier intermédiaire des Fonds, la législation sur les valeurs mobilières applicable exige qu'il en soit fait mention dans un avis accompagnant le rapport financier.

## Fonds indiciel américain TD (libellé en dollars américains)

### États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 (non audité)

	30 juin 2025	31 décembre 2024
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Placements	3 370 867 \$	3 204 314 \$
Actifs dérivés (note 3)	0	0
Trésorerie	2 820	3 983
Intérêts et dividendes à recevoir	840	1 020
Revenus à recevoir de fonds sous-jacents	3 386	2 969
Souscriptions à recevoir	4 707	5 435
Montants à recevoir pour les ventes de placements	0	0
Autres montants à recevoir	2	0
	<u>3 382 622</u>	<u>3 217 721</u>
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Passifs dérivés (note 3)	0	0
Charges à payer	0	0
Rachats à payer	3 942	2 553
Distributions à payer	0	0
Montants à payer pour les achats de placements	0	0
	<u>3 942</u>	<u>2 553</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>3 378 680 \$</u>	<u>3 215 168 \$</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par série (note 5)</b>		
Série Investisseurs	547 642 \$	549 671 \$
Série e	1 861 389 \$	1 823 142 \$
Série Institutionnelle	138 \$	130 \$
Série F	505 323 \$	416 855 \$
Série Privée	4 100 \$	1 739 \$
Série O	460 088 \$	423 631 \$
	<u>3 378 680 \$</u>	<u>3 215 168 \$</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par part de série</b>		
Série Investisseurs	49,43 \$	46,46 \$
Série e	109,89 \$	103,18 \$
Série Institutionnelle	30,59 \$	28,73 \$
Série Institutionnelle*	41,66 \$	41,30 \$
Série F	29,23 \$	27,42 \$
Série F*	39,80 \$	39,41 \$
Série Privée	11,19 \$	10,50 \$
Série O	47,33 \$	44,39 \$
Série O*	64,45 \$	63,81 \$

\* Libellé en dollars canadiens

### États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part)

Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 (non audité)

	2025	2024
<b>Revenus</b>		
<b>Gain (perte) net sur placements et dérivés</b>		
Revenu de dividendes	20 563 \$	22 056 \$
Intérêts aux fins de distributions	69	118
Distributions de fonds sous-jacents	297	0
Gain (perte) net réalisé	61 886	14 630
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	<u>129 520</u>	<u>358 217</u>
<b>Gain (perte) net sur placements et dérivés</b>	<u>212 335</u>	<u>395 021</u>
Gain (perte) de change sur trésorerie et autres actifs nets	(15)	(46)
Revenus de prêts de titres	21	139
<b>Total des revenus (pertes)</b>	<u>212 341</u>	<u>395 114</u>
<b>Charges (note 6)</b>		
Frais de gestion	4 149	3 766
Frais d'administration	0	0
Frais du comité d'examen indépendant	1	1
Frais d'intérêts	0	1
Coûts de transaction	24	25
<b>Total des charges avant les renoncations</b>	<u>4 174</u>	<u>3 793</u>
Moins les charges visées par une renonciation	(484)	(436)
<b>Total des charges nettes</b>	<u>3 690</u>	<u>3 357</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables avant impôts</b>	<u>208 651</u>	<u>391 757</u>
<b>Remboursements d'impôts (retenues d'impôts)</b>	<u>(3 046)</u>	<u>(4 174)</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>205 605 \$</u>	<u>387 583 \$</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par série</b>		
Série Investisseurs	32 724 \$	71 110 \$
Série e	112 653 \$	222 764 \$
Série Institutionnelle	8 \$	16 \$
Série F	30 911 \$	37 928 \$
Série Privée	267 \$	s. o.
Série O	29 042 \$	55 765 \$
	<u>205 605 \$</u>	<u>387 583 \$</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par part de série</b>		
Série Investisseurs	2,87 \$	5,62 \$
Série e	6,53 \$	12,58 \$
Série Institutionnelle	1,86 \$	3,49 \$
Série Institutionnelle*	2,62 \$	4,75 \$
Série F	1,87 \$	3,34 \$
Série F*	2,64 \$	4,53 \$
Série Privée	1,27 \$	s. o.
Série O	3,04 \$	5,45 \$
Série O*	4,28 \$	7,40 \$

\* Libellé en dollars canadiens

Les notes ci-jointes font partie intégrante du rapport financier intermédiaire.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 (non audité)

	Série Investisseurs		Série e		Série Institutionnelle	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>	549 671 \$	482 222 \$	1 823 142 \$	1 471 460 \$	130 \$	104 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	32 724	71 110	112 653	222 764	8	16
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	0	0	0	0	0	0
<b>Transactions sur parts rachetables</b>						
Produit de l'émission de parts rachetables	26 314	35 564	105 144	111 350	0	0
Réinvestissement des distributions	0	1	0	0	0	0
Rachat de parts rachetables	(61 067)	(57 319)	(179 550)	(111 467)	0	0
<b>Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables</b>	(34 753)	(21 754)	(74 406)	(117)	0	0
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	(2 029)	49 356	38 247	222 647	8	16
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>	547 642 \$	531 578 \$	1 861 389 \$	1 694 107 \$	138 \$	120 \$
<b>Transactions sur parts rachetables</b>						
Parts rachetables en circulation à l'ouverture de la période	11 832	12 860	17 669	17 681	5	4
Parts rachetables émises	571	882	1 030	1 245	0	0
Parts rachetables émises au réinvestissement	0	0	0	0	0	0
Parts rachetables rachetées	(1 323)	(1 413)	(1 760)	(1 243)	0	0
<b>Parts rachetables en circulation à la clôture de la période</b>	11 080	12 329	16 939	17 683	5	4
<b>Nombre moyen pondéré de parts en circulation</b>	11 413	12 644	17 251	17 711	5	4

	Série F		Série Privée	
	2025	2024	2025	2024
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>	416 855 \$	216 333 \$	1 739 \$	s.o.
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	30 911	37 928	267	s.o.
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	0	0	0	s.o.
<b>Transactions sur parts rachetables</b>				
Produit de l'émission de parts rachetables	100 748	96 990	3 495	s.o.
Réinvestissement des distributions	0	0	0	s.o.
Rachat de parts rachetables	(43 191)	(26 072)	(1 401)	s.o.
<b>Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables</b>	57 557	70 918	2 094	s.o.
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	88 468	108 846	2 361	s.o.
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>	505 323 \$	325 179 \$	4 100 \$	s.o.
<b>Transactions sur parts rachetables</b>				
Parts rachetables en circulation à l'ouverture de la période	15 200	9 794	166	s.o.
Parts rachetables émises	3 679	4 069	341	s.o.
Parts rachetables émises au réinvestissement	0	0	0	s.o.
Parts rachetables rachetées	(1 592)	(1 079)	(141)	s.o.
<b>Parts rachetables en circulation à la clôture de la période</b>	17 287	12 784	366	s.o.
<b>Nombre moyen pondéré de parts en circulation</b>	16 523	11 370	210	s.o.

Les notes ci-jointes font partie intégrante du rapport financier intermédiaire.

## Fonds indiciel américain TD *(libellé en dollars américains)*

### États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables *(en milliers)*

Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 *(non audité)*

	Série O		TOTAL	
	2025	2024	2025	2024
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>	423 631 \$	362 522 \$	3 215 168 \$	2 532 641 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	29 042	55 765	205 605	387 583
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	0	0	0	0
<b>Transactions sur parts rachetables</b>				
Produit de l'émission de parts rachetables	46 932	46 011	282 633	289 915
Réinvestissement des distributions	0	0	0	1
Rachat de parts rachetables	(39 517)	(42 084)	(324 726)	(236 942)
<b>Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables</b>	7 415	3 927	(42 093)	52 974
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	36 457	59 692	163 512	440 557
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>	460 088 \$	422 214 \$	3 378 680 \$	2 973 198 \$
<b>Transactions sur parts rachetables</b>				
Parts rachetables en circulation				
à l'ouverture de la période	9 544	10 123		
Parts rachetables émises	1 072	1 203		
Parts rachetables émises au réinvestissement	0	0		
Parts rachetables rachetées	(896)	(1 098)		
<b>Parts rachetables en circulation à la clôture de la période</b>	9 720	10 228		
<b>Nombre moyen pondéré de parts en circulation</b>	9 555	10 237		

Les notes ci-jointes font partie intégrante du rapport financier intermédiaire.

## Fonds indiciel américain TD (libellé en dollars américains)

### Tableaux des flux de trésorerie (en milliers)

Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 (non audité)

	2025	2024
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net		
attribuable aux porteurs de parts rachetables	205 605 \$	387 583 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte latent de change sur trésorerie	(2)	(7)
(Gain) perte net réalisé	(61 886)	(14 630)
Variation nette de la (plus-value)		
moins-value latente	(129 520)	(358 217)
Achats de placements et de dérivés	(80 307)	(99 214)
Distributions en nature de fonds sous-jacents	(9 121)	(5 928)
Produit de la vente, du remboursement et de l'échéance de placements et de dérivés	114 281	36 092
(Augmentation) diminution des intérêts et dividendes à recevoir	180	529
(Augmentation) diminution des revenus à recevoir de fonds sous-jacents	(417)	574
(Augmentation) diminution des autres montants à recevoir	(2)	0
Augmentation (diminution) des charges à payer	0	5
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>38 811</b>	<b>(53 213)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	0	(1)
Produit de l'émission de parts rachetables	264 321	278 439
Montants versés au rachat de parts rachetables	(304 297)	(222 079)
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>	<b>(39 976)</b>	<b>56 359</b>
Gain (perte) latent de change sur trésorerie	2	7
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(1 165)	3 146
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture de la période	3 983	500
<b>Trésorerie (découvert bancaire) à la clôture de la période</b>	<b>2 820 \$</b>	<b>3 653 \$</b>
Intérêts aux fins de distributions reçus*, déduction faite des retenues d'impôts	69 \$	118 \$
Dividendes reçus*, déduction faite des retenues d'impôts	8 576 \$	15 509 \$

\* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Les notes ci-jointes font partie intégrante du rapport financier intermédiaire.

## Fonds indiciel américain TD (libellé en dollars américains)

**Inventaire du portefeuille** (en milliers, sauf le nombre d'actions ou de parts/  
la valeur nominale) au 30 juin 2025 (non audité)

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
<b>Services de communication – 6,0 %</b>			
221 000	Alphabet Inc., catégorie A	8 580 \$	38 947 \$
194 300	Alphabet Inc., catégorie C	29 691	34 467
272 613	AT&T Inc.	6 900	7 889
3 623	Charter Communications Inc., catégorie A	1 258	1 481
141 787	Comcast Corporation, catégorie A	2 961	5 060
8 909	Electronic Arts Inc.	543	1 423
8 300	Fox Corporation, catégorie A	422	465
5 000	Fox Corporation, catégorie B	236	258
5 600	Live Nation Entertainment Inc.	450	847
82 446	Meta Platforms Inc., catégorie A	7 755	60 853
15 737	Netflix Inc.	1 442	21 074
14 400	News Corporation, catégorie A	406	428
3 900	News Corporation, catégorie B	127	134
7 273	Omnicom Group Inc.	399	523
22 400	Pinterest Inc., catégorie A	544	803
4 100	Reddit Inc., catégorie A	433	617
21 100	Roblox Corporation, catégorie A	897	2 220
6 181	Take-Two Interactive Software Inc.	724	1 501
17 000	The Trade Desk Inc., catégorie A	614	1 224
68 475	The Walt Disney Company	5 195	8 492
2 800	TKO Group Holdings Inc.	475	510
18 053	T-Mobile US Inc.	2 090	4 301
160 226	Verizon Communications Inc.	7 025	6 933
85 492	Warner Bros Discovery Inc.	2 483	980
		81 650	201 430
<b>Consommation discrétionnaire – 6,1 %</b>			
15 800	Airbnb Inc., catégorie A	2 551	2 091
359 680	Amazon.com Inc.	15 245	78 910
634	AutoZone Inc.	203	2 354
7 240	Best Buy Company Inc.	303	486
1 228	Booking Holdings Inc.	942	7 109
2 400	Burlington Stores Inc.	606	558
39 000	Carnival Corporation	442	1 097
4 600	Carvana Company, catégorie A	1 105	1 550
51 150	Chipotle Mexican Grill Inc., catégorie A	550	2 872
10 572	D.R. Horton Inc.	326	1 363
4 376	Darden Restaurants Inc.	256	954
5 720	Deckers Outdoor Corporation	466	590
1 319	Domino's Pizza Inc.	407	594
12 700	DoorDash Inc., catégorie A	1 895	3 131
18 100	DraftKings Inc., catégorie A	512	776
1 400	Duolingo Inc., catégorie A	694	574
17 717	eBay Inc.	385	1 319
4 657	Expedia Group Inc.	455	786
6 700	Flutter Entertainment PLC	1 595	1 915
148 125	Ford Motor Company	1 673	1 607
5 737	Garmin Limited	385	1 198
36 505	General Motors Company	1 340	1 796
5 141	Genuine Parts Company	343	624
8 967	Hilton Worldwide Holdings Inc.	661	2 388
12 718	Las Vegas Sands Corporation	625	553
8 617	Lennar Corporation, catégorie A	427	953
100	Lennar Corporation, catégorie B	10	11
21 208	Lowe's Companies Inc.	844	4 705
9 119	Marriott International Inc., catégorie A	722	2 491
27 081	McDonald's Corporation	2 144	7 912

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
44 000	NIKE Inc., catégorie B	1 346 \$	3 126 \$
106	NVR Inc.	412	783
32 595	O'Reilly Automotive Inc.	261	2 938
7 500	PulteGroup Inc.	502	791
12 262	Ross Stores Inc.	306	1 564
9 500	Royal Caribbean Cruises Limited	816	2 975
42 216	Starbucks Corporation	1 262	3 868
106 250	Tesla Inc.	10 753	33 751
37 461	The Home Depot Inc.	2 886	13 735
42 375	The TJX Companies Inc.	883	5 233
20 170	Tractor Supply Company	331	1 064
1 692	Ulta Beauty Inc.	411	792
4 800	Viking Holdings Limited	207	256
4 500	Williams-Sonoma Inc.	637	735
10 569	Yum! Brands Inc.	494	1 566
		59 619	206 444
<b>Biens de consommation de base – 3,2 %</b>			
63 890	Altria Group Inc.	2 051	3 746
18 134	Archer-Daniels-Midland Company	637	957
5 000	BJ's Wholesale Club Holdings Inc.	597	539
300	Brown-Forman Corporation, catégorie A	10	8
11 317	Brown-Forman Corporation, catégorie B	499	305
1 400	Casey's General Stores Inc.	652	714
9 288	Church & Dwight Company Inc.	465	893
30 540	Colgate-Palmolive Company	1 451	2 776
5 840	Constellation Brands Inc., catégorie A	581	950
16 779	Costco Wholesale Corporation	2 280	16 610
8 374	Dollar General Corporation	610	958
7 608	Dollar Tree Inc.	494	753
20 496	General Mills Inc.	798	1 062
10 100	Hormel Foods Corporation	294	306
10 216	Kellanova	606	812
72 200	Kenvue Inc.	1 375	1 511
46 100	Keurig Dr Pepper Inc.	1 535	1 524
12 494	Kimberly-Clark Corporation	1 047	1 611
9 638	McCormick & Company Inc.	344	730
500	McCormick & Company Inc.	38	38
49 040	Mondelez International Inc., catégorie A	1 292	3 307
26 222	Monster Beverage Corporation	814	1 643
51 915	PepsiCo Inc.	4 118	6 855
58 944	Philip Morris International Inc.	3 702	10 735
3 700	Sprouts Farmers Market Inc.	620	609
18 668	Sysco Corporation	816	1 414
17 062	Target Corporation	1 056	1 683
4 577	The Clorox Company	446	550
146 962	The Coca-Cola Company	5 213	10 398
8 339	The Estée Lauder Companies Inc., catégorie A	687	674
5 512	The Hershey Company	480	915
32 736	The Kraft Heinz Company	1 761	845
22 978	The Kroger Company	455	1 648
88 826	The Procter & Gamble Company	6 422	14 152
10 582	Tyson Foods Inc., catégorie A	354	592
165 137	Walmart Inc.	5 787	16 147
		50 387	108 970

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur	Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
<b>Énergie – 1,8 %</b>				20 161	Fidelity National Information Services Inc.	1 801 \$	1 641 \$
37 600	Baker Hughes Company	993 \$	1 442 \$	25 378	Fifth Third Bancorp	623	1 044
8 395	Cheniere Energy Inc.	638	2 044	372	First Citizens BancShares Inc., catégorie A	516	728
61 564	Chevron Corporation	5 645	8 815	20 966	Fiserv Inc.	1 175	3 615
47 812	ConocoPhillips	2 783	4 291	9 282	Global Payments Inc.	663	743
28 200	Coterra Energy Inc.	628	716	55 219	Huntington Bancshares Inc.	631	925
23 200	Devon Energy Corporation	990	738	15 700	Interactive Brokers Group Inc., catégorie A	674	870
7 200	Diamondback Energy Inc.	846	989	21 541	Intercontinental Exchange Inc.	986	3 952
20 933	EOG Resources Inc.	1 371	2 504	105 137	JPMorgan Chase & Company	6 003	30 480
21 700	EQT Corporation	860	1 265	34 896	KeyCorp	540	608
7 900	Expand Energy Corporation	731	924	25 755	KKR & Company Inc.	1 003	3 426
163 860	Exxon Mobil Corporation	11 997	17 664	6 500	Loews Corporation	448	596
32 600	Halliburton Company	755	664	3 000	LPL Financial Holdings Inc.	628	1 125
10 545	Hess Corporation	617	1 461	6 063	M&T Bank Corporation	802	1 176
73 941	Kinder Morgan Inc.	2 357	2 174	479	Markel Group Inc.	582	957
11 755	Marathon Petroleum Corporation	515	1 953	18 707	Marsh & McLennan Companies Inc.	952	4 090
28 016	Occidental Petroleum Corporation	1 565	1 177	30 600	Mastercard Inc., catégorie A	2 260	17 195
23 711	ONEOK Inc.	1 178	1 935	21 547	MetLife Inc.	1 021	1 733
15 504	Phillips 66	800	1 850	5 844	Moody's Corporation	565	2 931
51 581	Schlumberger NV	3 374	1 743	46 749	Morgan Stanley	2 253	6 585
8 200	Targa Resources Corporation	637	1 427	2 855	MSCI Inc., catégorie A	529	1 647
706	Texas Pacific Land Corporation	501	746	15 632	Nasdaq Inc.	536	1 398
46 324	The Williams Companies Inc.	1 404	2 910	7 367	Northern Trust Corporation	500	934
11 856	Valero Energy Corporation	559	1 594	37 015	PayPal Holdings Inc.	1 211	2 751
5 800	Venture Global Inc., catégorie A	52	90	8 485	Principal Financial Group Inc.	397	674
		41 796	61 116	13 466	Prudential Financial Inc.	986	1 447
				7 016	Raymond James Financial Inc.	397	1 076
<b>Services financiers – 8,3 %</b>				34 353	Regions Financial Corporation	518	808
18 657	Aflac Inc.	467	1 968	27 800	Robinhood Markets Inc., catégorie A	1 390	2 603
20 820	American Express Company	1 785	6 641	5 300	Rocket Companies Inc., catégorie A	62	75
22 148	American International Group Inc.	2 186	1 896	4 000	Ryan Specialty Holdings Inc., catégorie A	284	272
3 617	Ameriprise Financial Inc.	260	1 930	11 923	S&P Global Inc.	1 377	6 287
7 400	Aon PLC, catégorie A	1 400	2 640	10 997	State Street Corporation	730	1 169
15 400	Apollo Global Management Inc.	1 072	2 185	14 799	Synchrony Financial	460	988
13 618	Arch Capital Group Limited	571	1 240	8 374	T. Rowe Price Group Inc.	517	808
7 800	Ares Management Corporation, catégorie A	775	1 351	9 974	The Allstate Corporation	582	2 008
9 509	Arthur J. Gallagher & Company	902	3 044	27 182	The Bank of New York Mellon Corporation	1 055	2 476
248 264	Bank of America Corporation	5 915	11 748	64 687	The Charles Schwab Corporation	2 713	5 902
50 557	Berkshire Hathaway Inc., catégorie B	6 394	24 559	11 723	The Goldman Sachs Group Inc.	2 113	8 297
5 839	BlackRock Inc.	2 346	6 127	10 871	The Hartford Financial Services Group Inc.	560	1 379
27 485	Blackstone Inc.	1 568	4 111	14 948	The PNC Financial Services Group Inc.	1 526	2 787
21 139	Block Inc., catégorie A	1 709	1 436	22 193	The Progressive Corporation	782	5 922
22 400	Blue Owl Capital Inc.	405	430	8 571	The Travelers Companies Inc.	568	2 293
9 200	Brown & Brown Inc.	569	1 020	17 000	Toast Inc., catégorie A	605	753
23 981	Capital One Financial Corporation	1 233	5 102	3 300	TPG Inc., catégorie A	153	173
4 000	Cboe Global Markets Inc.	531	933	4 400	Tradeweb Markets Inc., catégorie A	565	644
14 137	Chubb Limited	1 550	4 096	49 339	Truist Financial Corporation	2 197	2 121
5 816	Cincinnati Financial Corporation	328	866	56 957	U.S. Bancorp	1 961	2 577
68 647	Citigroup Inc.	5 509	5 843	65 201	Visa Inc., catégorie A	4 876	23 150
16 483	Citizens Financial Group Inc.	408	738	11 400	W. R. Berkley Corporation	560	838
13 522	CME Group Inc., catégorie A	1 482	3 727	123 735	Wells Fargo & Company	4 546	9 914
7 700	Coinbase Global Inc., catégorie A	1 596	2 699	3 822	Willis Towers Watson PLC	498	1 171
14 200	Corebridge Financial Inc.	445	504			104 024	279 535
2 648	Corpay Inc.	585	879				
900	Erie Indemnity Company, catégorie A	327	312				
1 800	Everest Group Limited	656	612				
1 300	FactSet Research Systems Inc.	567	581				
9 900	Fidelity National Financial Inc.	603	555				

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
<b>Santé – 5,6 %</b>			
65 518	Abbott Laboratories	2 585 \$	8 911 \$
66 943	AbbVie Inc.	3 815	12 426
10 910	Agilent Technologies Inc.	493	1 287
2 555	Align Technology Inc.	483	484
4 951	Alnylam Pharmaceuticals Inc.	550	1 614
20 241	Amgen Inc.	2 034	5 652
19 524	Baxter International Inc.	769	591
10 903	Becton Dickinson and Company	1 631	1 878
5 512	Biogen Inc.	791	692
56 107	Boston Scientific Corporation	1 127	6 026
77 190	Bristol-Myers Squibb Company	3 776	3 573
9 157	Cardinal Health Inc.	468	1 538
6 587	Cencora Inc.	601	1 975
18 622	Centene Corporation	914	1 011
47 740	CVS Health Corporation	2 593	3 293
24 127	Danaher Corporation	1 242	4 766
14 872	DexCom Inc.	692	1 298
21 876	Edwards Lifesciences Corporation	537	1 711
8 475	Elevance Health Inc.	1 009	3 296
32 112	Eli Lilly & Company	2 866	25 032
17 408	GE HealthCare Technologies Inc.	2 123	1 289
47 197	Gilead Sciences Inc.	1 923	5 233
6 684	HCA Healthcare Inc.	675	2 561
8 174	Hologic Inc.	312	533
4 569	Humana Inc.	613	1 117
2 958	IDEXX Laboratories Inc.	513	1 587
2 600	Insulet Corporation	585	817
13 526	Intuitive Surgical Inc.	1 028	7 350
6 686	IQVIA Holdings Inc.	754	1 054
91 377	Johnson & Johnson	7 845	13 958
3 196	Labcorp Holdings Inc.	292	839
4 752	McKesson Corporation	456	3 482
48 814	Medtronic PLC	3 182	4 255
95 290	Merck & Company Inc.	4 508	7 543
781	Mettler-Toledo International Inc.	360	917
2 000	Molina Healthcare Inc.	378	596
4 800	Natera Inc.	769	811
215 421	Pfizer Inc.	6 160	5 222
4 213	Quest Diagnostics Inc.	291	757
3 916	Regeneron Pharmaceuticals Inc.	1 496	2 056
5 510	ResMed Inc.	516	1 422
14 300	Royalty Pharma PLC, catégorie A	468	515
3 758	STERIS PLC	597	903
13 060	Stryker Corporation	1 525	5 167
4 100	Summit Therapeutics Inc.	100	87
10 130	The Cigna Group	1 181	3 349
7 516	The Cooper Companies Inc.	418	535
14 289	Thermo Fisher Scientific Inc.	1 761	5 794
34 639	UnitedHealth Group Inc.	3 730	10 806
5 637	Veeva Systems Inc., catégorie A	853	1 623
9 741	Vertex Pharmaceuticals Inc.	1 213	4 337
2 140	Waters Corporation	302	747
2 665	West Pharmaceutical Services Inc.	494	583
7 596	Zimmer Biomet Holdings Inc.	670	693
16 971	Zoetis Inc., catégorie A	860	2 647
		77 927	188 239

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
<b>Industrie – 5,2 %</b>			
20 317	3M Company	1 843 \$	3 093 \$
282	Amentum Holdings Inc.	6	7
8 695	AMETEK Inc.	446	1 573
15 458	Automatic Data Processing Inc.	1 186	4 767
2 730	Axon Enterprise Inc.	625	2 260
4 700	Booz Allen Hamilton Holding Corporation, catégorie A	515	489
4 344	Broadridge Financial Solutions Inc.	512	1 056
4 200	Builders FirstSource Inc.	451	490
1 600	Carlisle Companies Inc.	371	597
30 548	Carrier Global Corporation	344	2 236
18 076	Caterpillar Inc.	1 495	7 017
13 032	Cintas Corporation	410	2 904
32 608	Copart Inc.	551	1 600
71 345	CSX Corporation	605	2 328
5 131	Cummins Inc.	505	1 680
9 387	Deere & Company	853	4 773
24 627	Delta Air Lines Inc.	667	1 211
5 027	Dover Corporation	217	921
14 778	Eaton Corporation PLC	821	5 276
1 600	EMCOR Group Inc.	588	856
21 204	Emerson Electric Company	1 036	2 827
4 583	Equifax Inc.	419	1 189
5 123	Expeditors International of Washington Inc.	266	585
43 668	Fastenal Company	446	1 834
8 361	FedEx Corporation	1 047	1 901
7 100	Ferguson Enterprises Inc.	1 498	1 546
12 991	Fortive Corporation	515	677
10 331	GE Vernova Inc.	1 392	5 467
8 327	General Dynamics Corporation	900	2 429
40 226	General Electric Company	5 341	10 354
6 200	Graco Inc.	488	533
1 500	HEICO Corporation	402	492
2 900	HEICO Corporation, catégorie A	617	750
24 389	Honeywell International Inc.	1 799	5 680
15 100	Howmet Aerospace Inc.	546	2 811
1 940	Hubbell Inc.	467	792
11 033	Illinois Tool Works Inc.	963	2 728
15 210	Ingersoll Rand Inc.	524	1 265
2 998	J.B. Hunt Transport Services Inc.	305	430
4 637	Jacobs Solutions Inc.	341	610
24 934	Johnson Controls International PLC	1 109	2 634
7 071	L3Harris Technologies Inc.	617	1 774
4 930	Leidos Holdings Inc.	422	778
1 200	Lennox International Inc.	473	688
8 856	Lockheed Martin Corporation	1 616	4 102
8 546	Norfolk Southern Corporation	565	2 188
5 421	Northrop Grumman Corporation	859	2 710
6 994	Old Dominion Freight Line Inc.	539	1 135
15 074	Otis Worldwide Corporation	508	1 493
19 636	PACCAR Inc.	698	1 867
4 853	Parker-Hannifin Corporation	489	3 390
12 276	Paychex Inc.	611	1 786
6 200	Pentair PLC	638	636
5 500	Quanta Services Inc.	653	2 079
7 678	Republic Services Inc., catégorie A	498	1 893
4 299	Rockwell Automation Inc.	517	1 428
11 200	Rollins Inc.	545	632



Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
26 840	Dow Inc.	435 \$	711 \$
15 940	DuPont de Nemours Inc.	1 205	1 093
9 556	Ecolab Inc.	826	2 575
54 356	Freeport-McMoRan Inc.	1 234	2 356
9 716	International Flavors & Fragrances Inc.	1 167	715
19 767	International Paper Company	803	926
17 900	Linde PLC	5 281	8 398
9 681	LyondellBasell Industries NV, catégorie A	690	560
2 282	Martin Marietta Materials Inc.	377	1 253
42 628	Newmont Corporation	1 545	2 483
8 635	Nucor Corporation	467	1 119
3 300	Packaging Corporation of America	544	622
8 579	PPG Industries Inc.	499	976
1 900	Reliance Inc.	468	596
4 800	RPM International Inc.	443	527
19 400	Smurfit WestRock PLC	1 032	837
3 400	Southern Copper Corporation	297	344
5 300	Steel Dynamics Inc.	474	678
8 784	The Sherwin-Williams Company	608	3 016
4 906	Vulcan Materials Company	421	1 280
		22 738	38 818
<b>Immobilier – 1,2 %</b>			
5 854	Alexandria Real Estate Equities Inc.	783	425
17 700	American Tower Corporation	1 737	3 912
5 326	AvalonBay Communities Inc.	744	1 084
4 000	Camden Property Trust	476	451
11 281	CBRE Group Inc., catégorie A	356	1 581
15 760	CoStar Group Inc.	974	1 267
16 404	Crown Castle Inc.	1 186	1 685
12 782	Digital Realty Trust Inc.	1 454	2 228
3 704	Equinix Inc.	1 391	2 946
13 063	Equity Residential	598	882
2 402	Essex Property Trust Inc.	452	681
7 964	Extra Space Storage Inc.	769	1 174
26 700	Healthpeak Properties Inc.	596	467
21 776	Invitation Homes Inc.	666	714
11 000	Iron Mountain Inc.	594	1 128
25 300	Kimco Realty Corporation	596	532
4 504	Mid-America Apartment Communities Inc., catégorie A	447	667
35 217	Prologis Inc.	2 079	3 702
5 904	Public Storage	956	1 732
33 846	Realty Income Corporation	1 898	1 950
4 024	SBA Communications Corporation, catégorie A	651	945
12 272	Simon Property Group Inc.	1 437	1 973
4 558	Sun Communities Inc.	693	577
16 025	Ventas Inc.	807	1 012
40 083	VICI Properties Inc.	1 122	1 307
8 223	W.P. Carey Inc.	661	513
24 704	Welltower Inc.	1 664	3 798
27 420	Weyerhaeuser Company	595	704
1 700	Zillow Group Inc., catégorie A	113	117
6 600	Zillow Group Inc., catégorie C	448	462
		26 943	40 616

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
<b>Services publics – 1,4 %</b>			
9 688	Alliant Energy Corporation	402 \$	586 \$
10 288	Ameren Corporation	529	988
20 685	American Electric Power Company Inc.	1 096	2 146
7 259	American Water Works Company Inc.	582	1 010
5 900	Atmos Energy Corporation	681	909
24 776	CenterPoint Energy Inc.	571	910
11 110	CMS Energy Corporation	341	770
13 396	Consolidated Edison Inc.	846	1 344
11 907	Constellation Energy Corporation	471	3 843
32 384	Dominion Energy Inc.	1 927	1 830
7 818	DTE Energy Company	543	1 036
29 346	Duke Energy Corporation	1 979	3 463
14 616	Edison International	764	754
16 362	Entergy Corporation	691	1 360
8 681	Energy Inc.	470	598
13 946	Eversource Energy	634	887
38 121	Exelon Corporation	1 238	1 655
20 857	FirstEnergy Corporation	925	840
78 068	NextEra Energy Inc.	2 189	5 420
17 700	NiSource Inc.	498	714
7 700	NRG Energy Inc.	567	1 236
83 200	PG&E Corporation	1 141	1 160
28 081	PPL Corporation	823	952
18 902	Public Service Enterprise Group Inc.	715	1 591
24 718	Sempra	1 117	1 873
41 542	The Southern Company	1 833	3 815
12 700	Vistra Corporation	976	2 461
12 222	WEC Energy Group Inc.	525	1 274
21 876	Xcel Energy Inc.	775	1 490
		25 849	46 915
<b>Fonds d'actions américaines – 40,2 %</b>			
38 416 563	FNB indiciel d'actions américaines TD, TPU†	866 264	1 356 858
	Coûts de transaction	(194)	
TOTAL DES TITRES			
	EN PORTEFEUILLE – 99,8 %	1 547 511 \$	3 370 867 \$
<b>TOTAL DU PORTEFEUILLE</b>			<b>3 370 867 \$</b>

Note : Les pourcentages indiqués correspondent au rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net à la clôture de la période.

† Gestion de Placements TD Inc. est aussi le gestionnaire des fonds sous-jacents.

## Fonds indiciel américain TD *(libellé en dollars américains)*

### Rapport financier intermédiaire – Notes propres au Fonds *(non audité)*

#### Le Fonds

I) Le Fonds a été créé le 11 juillet 1986 et a commencé ses activités le 30 septembre 1986.

II) GPTD est le gestionnaire, le conseiller en valeurs et le fiduciaire du Fonds.

III) La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar américain.

IV) L'objectif de placement du Fonds est de réaliser une croissance du capital à long terme en reproduisant le rendement d'un indice général qui mesure la performance du marché des actions de sociétés américaines à grande capitalisation. Pour ce faire, le Fonds détient chaque titre de l'indice Solactive US Large Cap Index dans une proportion proche de sa pondération dans l'indice de manière que son rendement reflète celui de l'indice Solactive US Large Cap Index (CA NTR). Le Fonds peut également détenir jusqu'à 100 % de son actif dans des parts de fonds négociés en bourse, y compris le FNB indiciel d'actions américaines TD, pour obtenir l'exposition souhaitée à l'indice Solactive US Large Cap Index.

V) Les placements dans des titres de parties liées du Fonds représentaient 40,2 % de l'actif net au 30 juin 2025 (38,8 % au 31 décembre 2024).

VI) Au 30 juin 2025, GPTD, les membres du groupe de GPTD et les fonds gérés par GPTD détenaient 5,7 % (5,6 % au 31 décembre 2024) de l'actif net du Fonds.

VII) La série Privée a été lancée le 17 septembre 2024.

#### Frais de gestion et frais d'administration (%) *(note 6)*

*Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 (hors TPS et TVH)*

Série	Taux annuel	
	Frais de gestion*	Frais d'administration
Série Investisseurs	0,45	s. o.
Série e	0,30	s. o.
Série Institutionnelle	0,30	s. o.
Série F	0,15	s. o.
Série Privée	0,00	0,03
Série O	0,00	s. o.

\* *Frais de gestion payés par le Fonds et quote-part des frais de gestion, s'il y a lieu, des fonds sous-jacents gérés par GPTD et détenus par le Fonds. Le Fonds n'est toutefois pas tenu de payer de frais de gestion lorsqu'il est raisonnable de penser qu'un tel paiement constituerait une duplication des frais payables par les fonds sous-jacents pour obtenir le même service.*

#### Commissions de courtage et accords de paiement indirect

*(en milliers) (notes 3 et 6)*

*Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024*

	2025	2024
Total des commissions de courtage	24 \$	25 \$
Commissions payées à des parties liées	1	0
Accords de paiement indirect	0	0

#### Pertes fiscales reportées *(en milliers) (note 7)*

*Au 31 décembre 2024*

*(libellé en dollars canadiens)*

Pertes en capital	59 275 \$
Pertes autres qu'en capital <i>(selon l'année d'expiration)</i>	Néant

Le Fonds prépare ses états financiers en dollars américains, mais les impôts sur son revenu et ses gains en capital nets réalisés sont calculés en dollars canadiens. La conversion des gains en capital nets réalisés du Fonds en dollars canadiens aux fins fiscales entraînera des gains et des pertes de change nets réalisés.

#### Titres prêtés *(note 3)*

##### I) REVENUS DE PRÊTS DE TITRES

Le rapprochement du montant brut provenant des opérations de prêts de titres avec les revenus de prêts de titres du Fonds pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 est présenté ci-après :

	Montant <i>(en milliers)</i>		Pourcentage du montant total (%)	
	2025	2024	2025	2024
Revenus de prêts de titres bruts	27 \$	180 \$	100,0	100,0
Rémunération du placeur pour compte – The Bank of New York Mellon	(6)	(41)	(22,7)	(22,8)
Revenus de prêts de titres du Fonds avant remboursements d'impôts (retenues d'impôts)	21	139	77,3	77,2
Remboursements d'impôts (retenues d'impôts)	0	(1)	(1,2)	(0,7)
Revenus de prêts de titres nets	21 \$	138 \$	76,1	76,5

##### II) TITRES PRÊTÉS ET GARANTIES DÉTENUES *(en milliers)*

Le tableau ci-après présente l'ensemble des titres prêtés et des garanties détenues par le Fonds au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

	30 juin 2025	31 déc. 2024
Juste valeur des titres prêtés	35 410 \$	33 275 \$
Juste valeur des garanties détenues	37 388	35 446

Les garanties sont détenues sous forme d'obligations du gouvernement du Canada et d'autres pays, de gouvernements provinciaux et d'administrations municipales du Canada ou de sociétés canadiennes, et ne figurent pas dans les états de la situation financière.

**Gestion des risques financiers** (notes 3, 4 et 8)

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024

**I) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT**

Non significatif pour le Fonds.

**II) RISQUE DE CHANGE**

Les tableaux ci-après indiquent les devises (autres que la monnaie fonctionnelle du Fonds) auxquelles le Fonds était exposé au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, y compris le capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Ils présentent également l'incidence possible sur l'actif net du Fonds d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du taux de change entre la monnaie fonctionnelle du Fonds et les autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes. Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent être différents de ceux présentés dans l'analyse de sensibilité approximative et l'écart peut être important.

Devises (en milliers)	Instruments financiers*	Contrats de change à terme*	Exposition totale	Incidence sur l'actif net
30 juin 2025				
Dollar canadien	1 360 249 \$	0 \$	1 360 249 \$	68 013 \$
Pourcentage de l'actif net (%)			40,3	2,0

Devises (en milliers)	Instruments financiers*	Contrats de change à terme*	Exposition totale	Incidence sur l'actif net
31 déc. 2024				
Dollar canadien	1 249 520 \$	0 \$	1 249 520 \$	62 476 \$
Pourcentage de l'actif net (%)			38,9	1,9

\* Comprend à la fois les instruments monétaires et non monétaires, le cas échéant.

**III) AUTRE RISQUE DE PRIX**

Le tableau ci-après résume l'incidence de l'autre risque de prix sur le Fonds.

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, si l'indice de référence du Fonds avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ :

	30 juin 2025	31 déc. 2024
<b>Indice de référence</b>	<b>Pondération (%)</b>	
Indice Solactive US Large Cap Index (CA NTR)	100,00	100,00
Incidence sur l'actif net (en milliers)	168 543 \$	160 216 \$
Incidence sur l'actif net (%)	5,0	5,0

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent être différents des montants approximatifs ci-dessus et l'écart peut être important.

**IV) RISQUE DE CRÉDIT**

Non significatif pour le Fonds.

**V) INSTRUMENTS FINANCIERS SELON LEUR NIVEAU DANS LA HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS** (en milliers)

Les tableaux ci-après présentent le classement des instruments financiers du Fonds selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 juin 2025				
Actions	2 014 009 \$	0 \$	0 \$	2 014 009 \$
Fonds sous-jacents	1 356 858	0	0	1 356 858
	3 370 867 \$	0 \$	0 \$	3 370 867 \$

Aucun transfert important n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 au cours de la période.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31 déc. 2024				
Actions	1 959 848 \$	0 \$	0 \$	1 959 848 \$
Fonds sous-jacents	1 244 466	0	0	1 244 466
	3 204 314 \$	0 \$	0 \$	3 204 314 \$

Aucun transfert important n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 au cours de la période.

**VI) RAPPROCHEMENT DES ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3** (en milliers)

Non significatif ou sans objet pour le Fonds.

**Composition du portefeuille de placement (%) (note 8)**

Les tableaux ci-après présentent la composition du portefeuille de placement du Fonds au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 :

	<b>30 juin 2025</b>
Fonds d'actions américaines	40,2
Technologies de l'information	19,7
Services financiers	8,3
Consommation discrétionnaire	6,1
Services de communication	6,0
Santé	5,6
Industrie	5,2
Biens de consommation de base	3,2
Énergie	1,8
Services publics	1,4
Immobilier	1,2
Matériaux	1,1
Trésorerie (découvert bancaire)	0,1
Autres actifs (passifs) nets	0,1
	<b>100,0</b>
	<b>31 déc. 2024</b>
Fonds d'actions américaines	38,7
Technologies de l'information	20,2
Services financiers	8,3
Consommation discrétionnaire	7,0
Santé	6,3
Industrie	5,2
Services de communication	4,7
Biens de consommation de base	3,3
Énergie	2,1
Services publics	1,4
Immobilier	1,3
Matériaux	1,2
Trésorerie (découvert bancaire)	0,1
Autres actifs (passifs) nets	0,2
	<b>100,0</b>

**Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées (note 3)**

Le tableau ci-après donne les détails des placements du Fonds dans les fonds sous-jacents au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

<b>Fonds sous-jacents</b>	<b>Placements du Fonds, à la juste valeur (en milliers)</b>	<b>Participation du fonds sous-jacent (%)</b>
30 juin 2025		
FNB indiciel d'actions américaines TD	1 356 858 \$	52,9
31 déc. 2024		
FNB indiciel d'actions américaines TD	1 244 466 \$	55,7

**Compensation des actifs et passifs financiers (en milliers) (note 3)**

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024

Non significatif ou sans objet pour le Fonds.

Le Fonds n'est parrainé, promu, vendu et soutenu d'aucune façon par Solactive AG qui, par ailleurs, n'offre aucune garantie ou assurance, expresse ou implicite, quant aux résultats de l'utilisation de l'indice Solactive US Large Cap CAD Index (CA NTR) (l'« indice »), de toute marque de commerce associée à l'indice ou des cours de l'indice, en tout temps ou à tout autre égard. L'indice est calculé et publié par Solactive AG. Solactive AG prend toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que l'indice est calculé correctement. Peu importe ses obligations envers GPTD, Solactive AG n'a aucune obligation de souligner les erreurs dans l'indice aux tiers, y compris notamment les investisseurs ou les intermédiaires financiers du Fonds. Ni la publication de l'indice par Solactive AG ni la concession de licences à l'égard de l'indice ou de toute marque de commerce associée à l'indice aux fins d'utilisation relativement au Fonds ne constitue une recommandation par Solactive AG d'investir dans le Fonds, et ne représente d'aucune façon une assurance ou une opinion de Solactive AG à l'égard de tout placement dans le Fonds.

## 1. Les Fonds

Les Fiducies de fonds commun de placement TD et les Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD (collectivement, les « Fonds », individuellement, le « Fonds ») sont des fonds communs de placement à capital variable établis en vertu des lois de l'Ontario et régis par la déclaration de fiducie ou de l'acte de fiducie, dans sa version modifiée à l'occasion.

Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD ») est le gestionnaire, le conseiller en valeurs et le fiduciaire des Fonds. GPTD, Services d'investissement TD Inc. (« SITD »), TD Waterhouse Canada Inc. (« TDWCI ») et Epoch Investment Partners, Inc. (« Epoch ») sont des filiales en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. L'adresse du siège social des Fonds est la suivante : C.P. 100, 66, rue Wellington Ouest, TD Bank Tower, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1G8.

La date de clôture de l'exercice des Fonds est le 31 décembre. Les états de la situation financière sont présentés au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, s'il y a lieu. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont présentés pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2025 et 2024, s'il y a lieu. Lorsqu'un Fonds ou une série d'un Fonds a été créé au cours de l'une de ces périodes, l'information est présentée à compter de la date de création de ce Fonds ou de cette série, telle qu'elle est présentée dans les notes propres au Fonds du rapport financier intermédiaire (les « notes propres au Fonds »), jusqu'à la date de clôture de la période applicable. Un état comparatif avec toute autre période n'est présenté que si le Fonds existe à la date de présentation de l'information financière.

La publication des présents états financiers a été autorisée par GPTD le 14 août 2025.

## 2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux *Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board* (« IFRS ») applicables à la préparation des rapports financiers intermédiaires, notamment la norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Ils ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés), qui est effectuée à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

## 3. Informations significatives sur les méthodes comptables

### Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les actifs et passifs financiers, comme les placements, les dérivés, la trésorerie et les autres montants à recevoir et à payer. Les droits, les bons de souscription, les contrats à terme, les options, les contrats à terme normalisés et les swaps (selon le cas) sont présentés à titre d'actifs (ou de passifs) dérivés dans les états de la situation financière et constituent des contrats financiers conclus entre deux parties ou plus. Leur valeur est fonction de la performance d'un actif ou d'un groupe d'actifs sous-jacent. Les actions, les obligations, les monnaies, les marchandises, les taux d'intérêt et les indices de marchés représentent des actifs sous-jacents. Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers*. Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la JVRN. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsqu'un Fonds devient partie aux obligations contractuelles de l'instrument. Les instruments

financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'instrument est arrivé à expiration ou qu'un Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'instrument. L'achat et la vente de placements sont donc comptabilisés à la date à laquelle l'opération a lieu.

Les actifs et passifs financiers des Fonds, à l'exception des montants à recevoir et à payer, sont ensuite évalués à la JVRN et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états du résultat global. Les autres montants à recevoir et à payer sont évalués ultérieurement au coût amorti.

Les Fonds ont établi qu'ils répondent à la définition d'une « entité d'investissement » d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et, par conséquent, ils évaluent leurs filiales, le cas échéant, à la JVRN. Une entité d'investissement est une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services de gestion de placements, déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus de placement, et évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses placements sur la base de la juste valeur. Les placements des Fonds peuvent comprendre des entreprises associées et des contreparties qui sont évaluées à la JVRN.

L'obligation des Fonds à l'égard des rachats de parts en circulation comprend une obligation contractuelle de distribuer, en trésorerie, au gré du porteur de parts, tout revenu net et tout gain en capital net réalisé. L'obligation permanente de rachat n'est donc pas la seule obligation contractuelle des Fonds. Par conséquent, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des Fonds est classé dans les passifs financiers, conformément aux exigences de IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les obligations des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont présentées au montant du rachat.

Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés des Fonds sont quasiment identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations des porteurs de parts. Aux fins de traitement des opérations des porteurs de parts, la valeur liquidative d'un Fonds s'entend de la différence entre la valeur de son actif total et la valeur de son passif total, calculée chaque jour d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aussi appelé l'actif net, désigne l'actif net calculé conformément aux IFRS. Pour toutes les dates présentées, il n'y avait pas de différence entre la valeur liquidative par part de série et l'actif net par part de série des Fonds.

### Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans cet écart, GPTD détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Pour les actions négociées sur des marchés actifs à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud, l'évaluation à la juste valeur sera utilisée plutôt que le dernier cours négocié dans les

cas où il faut éviter les cours périmés et où il faut appliquer des facteurs d'évaluation de la juste valeur afin de tenir compte, entre autres, des événements importants survenus après la clôture d'un marché étranger.

La juste valeur des actifs et passifs financiers non négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Fonds utilisent diverses méthodes et posent des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la comparaison à d'autres instruments fortement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et qui cherchent à utiliser au maximum les données de marché observables.

La méthode d'évaluation adoptée pour les types de placements spécifiques détenus par les Fonds est présentée ci-après.

- a) Les titres non cotés à une bourse reconnue sont évalués en fonction des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus pour ce type de titres, s'ils sont facilement disponibles. Si aucun cours acheteur/vendeur n'est disponible auprès des courtiers pour ces titres, GPTD utilise différentes techniques d'évaluation et différents modèles d'évaluation décrits ci-dessus avec des données d'entrée que GPTD juge pertinentes dans les circonstances pour les évaluer. Les instruments de créance sont évalués en fonction des cours moyens, s'ils sont facilement disponibles.
- b) Les instruments de créance à court terme et les mises en pension et les prises en pension de titres sont évalués en fonction des cours obtenus auprès de courtiers en valeurs mobilières reconnus.
- c) Les contrats de change à terme peuvent être utilisés par les Fonds pour se protéger contre les fluctuations des taux de change ou pour en bénéficier. Ces contrats sont évalués chaque jour d'évaluation par application de la différence entre le taux contractuel et le cours de change à terme en vigueur à la date d'évaluation au montant notionnel. La variation nette de la plus-value/moins-value latente et le gain ou la perte net réalisé au dénouement des contrats sont inscrits au poste « Gain (perte) net sur placements et dérivés » dans les états du résultat global.
- d) Les contrats d'option négociés en bourse sont évalués au cours moyen chaque jour d'évaluation. Les primes reçues ou payées sur les options vendues ou achetées sont comprises dans le coût des options. Tout écart entre la valeur actuelle du contrat et la valeur du contrat à la date de signature est comptabilisé à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente. Quand une option est dénouée ou exercée, la différence entre la prime et le montant payé ou reçu, ou le plein montant de la prime si l'option arrive à échéance sans être exercée, est inscrit au poste « Gain (perte) net réalisé » des états du résultat global. Lorsqu'une option de vente vendue est exercée, le coût du titre acheté est réduit de la prime reçue sur l'option. Lorsqu'une option d'achat achetée est exercée, le coût du titre acheté est majoré du montant payé pour l'option.
- e) Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme normalisés et négociés en bourse visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Tout écart entre la valeur à la fermeture des bureaux du jour d'évaluation courant et celle du jour d'évaluation précédent est réglé au comptant quotidiennement et inscrit dans les états du résultat global au poste « Revenus (pertes) sur dérivés ». Les dépôts en espèces ou emprunts sur marge sont inscrits au poste « Dépôt de garantie (marge à payer) sur les dérivés » des états de la situation financière. Les instruments de créance à court terme indiqués à l'inventaire du portefeuille ont été séparés des autres titres et sont détenus à titre de marge sur les contrats à terme normalisés conclus par les Fonds, le cas échéant.
- f) Certains Fonds peuvent conclure des swaps sur rendement total avec une ou plusieurs contreparties afin d'obtenir une exposition aux actifs de référence du swap. Aux termes de chaque swap, les Fonds verseront aux contreparties une somme variable fondée sur les taux d'intérêt en vigueur sur le marché à court terme qui est calculée en fonction d'un montant nominal convenu. En outre, les Fonds paieront également une somme fondée sur toute baisse de valeur d'un placement théorique d'un nombre théorique de parts dont la valeur sera égale à la valeur des actifs de référence du swap. En retour, les contreparties paient aux Fonds une somme fondée sur toute hausse de la valeur des actifs de référence du swap.  
  
Les sommes variables payées aux contreparties sont comptabilisées quotidiennement et inscrites au poste « Revenus (pertes) sur dérivés » des états du résultat global. Les variations de la juste valeur des swaps sur rendement total en vigueur à la date de clôture sont présentées dans les états du résultat global au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente ». Les swaps sur rendement total sont comptabilisés au montant que les Fonds recevraient ou paieraient pour mettre fin aux swaps. Lorsque les swaps sur rendement total arrivent à échéance ou sont dénoués, le gain ou la perte net réalisé est présenté dans les états du résultat global au poste « Gain (perte) net réalisé ».
- g) Certains Fonds peuvent conclure des swaps de dividendes avec une ou plusieurs contreparties afin d'obtenir une exposition aux actions ordinaires de référence du swap. Aux termes de chaque swap, les Fonds verseront aux contreparties une somme fixe fondée sur le prix d'exercice fixe à multiplier par le nombre d'actions ordinaires de référence du swap. En retour, les contreparties paient aux Fonds une somme variable fondée sur les dividendes des actions ordinaires de référence du swap.  
  
Les variations de la juste valeur des swaps de dividendes en vigueur à la date de clôture sont présentées dans les états du résultat global au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente ». Les cours utilisés pour évaluer les swaps de dividendes sont obtenus directement auprès du fournisseur de données. Lorsque les swaps de dividendes arrivent à échéance ou sont dénoués, le gain (ou la perte) net réalisé est présenté dans les états du résultat global au poste « Gain (perte) net réalisé ».
- h) Certains Fonds peuvent conclure des swaps sur défaillance pour obtenir une exposition aux instruments de créance sans investir directement dans ceux-ci. Un swap sur défaillance est un contrat bilatéral de gré à gré de dérivé de crédit entre deux parties, l'acheteur de protection contre le risque de crédit d'un émetteur spécifique (l'entité de référence) et le vendeur de cette protection. L'acheteur de protection paie une prime périodique, habituellement trimestrielle, au vendeur de protection, qui assume le risque de crédit lié à un incident de crédit particulier. Les incidents de crédit sont des événements tels qu'une faillite, un grave manquement ou une restructuration de la dette pour un actif de référence déterminé. En cas d'incident de crédit, un swap sur défaillance peut être réglé par la livraison physique de l'actif de référence pour un produit correspondant à sa valeur nominale ou par une compensation en espèces correspondant au montant de la perte. S'il n'y a pas d'incident de crédit, aucun montant éventuel n'est exigible.

Au cours des périodes présentées, certains Fonds ont conclu un swap sur défaillance sur indices en tant que vendeur de protection. Tous frais initiaux versés ou perçus par ces Fonds à la création d'un swap sur défaillance sont compris dans sa juste valeur. Les primes trimestrielles perçues de la contrepartie sont comptabilisées quotidiennement et inscrites au poste « Revenus (pertes) sur dérivés » des états du résultat global. Les variations de la juste valeur des swaps sur défaillance en vigueur à la date de clôture sont présentées dans les états du résultat global au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente ». Les cours utilisés pour évaluer les swaps sur défaillance sont obtenus directement auprès du fournisseur de données ou du courtier. Lorsque les swaps sur défaillance arrivent à échéance ou sont dénoués, le gain (ou la perte) net réalisé est présenté dans les états du résultat global au poste « Gain (perte) net réalisé ».

L'exposition aux swaps sur défaillance est limitée au montant notionnel du contrat, moins tout montant recouvrable applicable, obtenu par le produit du montant notionnel et du taux de recouvrement de l'entité de référence.

- i) Les fonds négociés en bourse (« FNB ») qui ne sont pas gérés par GPTD sont évalués selon le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière.
- j) Les placements dans les fonds communs de placement sous-jacents, les FNB gérés par GPTD et les autres fonds sous-jacents sont généralement évalués à la valeur liquidative par part de série des fonds de placement présentée par les gestionnaires de ces fonds.
- k) Certains Fonds peuvent conclure des engagements afin d'acquérir, lorsqu'ils sont émis, des titres dans le cadre de placements privés dans une société ouverte (PPSO) impliquant des sociétés d'acquisition à vocation spécifique (SAVS). Une SAVS est une société cotée en bourse qui mobilise des capitaux d'investissement au moyen d'un premier appel public à l'épargne afin d'acquérir des titres de participation, par fusion, par regroupement d'entreprises, par acquisition ou par toute autre transaction semblable, d'une ou plusieurs sociétés en exploitation selon des délais prévus. Un PPSO comporte généralement l'acquisition de titres directement auprès d'une société ouverte dans le cadre d'une opération de placement privé. Les titres acquis dans le cadre d'une opération de PPSO ne peuvent être négociés à la bourse et sont considérés comme illiquides jusqu'à ce qu'une déclaration d'inscription relative à la revente ne soit déposée et en vigueur. Les engagements dépendent de l'acquisition par les SAVS des titres des sociétés visées. La plus-value ou la moins-value latente de ces engagements à la clôture de la période est présentée séparément au poste Plus-value (moins-value) latente au titre des engagements non capitalisés dans les états de la situation financière, et toute variation de la juste valeur au cours des périodes de présentation de l'information financière est comptabilisée au poste Plus-value (moins-value) latente au titre des engagements non capitalisés dans les états du résultat global.

### Hiérarchie des justes valeurs

Les Fonds classent leurs placements à la juste valeur selon une hiérarchie qui accorde de l'importance aux données utilisées pour réaliser ces évaluations. Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours, observables directement (les prix) ou indirectement (les dérivés de prix);
- Niveau 3 Données d'entrée qui ne reposent pas sur des données de marché observables (les données d'entrée non observables).

Les évaluations de la juste valeur sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des dépôts de garantie sur les dérivés, des souscriptions à recevoir, des intérêts et dividendes à recevoir, des montants à recevoir pour les ventes de placements, des découverts bancaires, des marges à payer sur les dérivés, des montants à payer pour les achats de placements, des rachats à payer, des distributions à payer, des charges à payer et de la valeur de rachat de l'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments.

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique des Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la clôture de la période présentée.

La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3).

Le classement dans la hiérarchie est établi en fonction de la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée d'entrée évaluée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble. Si une évaluation de la juste valeur est fondée sur des données d'entrée observables qui nécessitent un ajustement important en fonction de données d'entrée non observables, elle relève du niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée d'entrée déterminée pour l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble nécessite l'exercice du jugement et tient compte des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif.

Déterminer ce qui constitue une donnée d'entrée « observable » nécessite l'exercice d'une grande part de jugement. Les données observables sont considérées comme des données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes actives sur le marché pertinent.

GPTD a mis en place un comité d'évaluation afin de superviser le rendement des évaluations de la juste valeur figurant dans les états financiers des Fonds, dont les évaluations de niveau 3. GPTD utilise différentes méthodes (présentées à la rubrique « Évaluation de la juste valeur ») pour établir la juste valeur des titres classés au niveau 3. Le comité se réunit chaque trimestre pour effectuer un examen de l'évaluation des placements détenus par les Fonds.

Le classement des instruments financiers des Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 et tout transfert entre niveaux ayant eu lieu au cours des périodes présentées résultant d'un changement dans la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur sont présentés dans les notes propres au Fonds, le cas échéant.

### **Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées**

Une entité structurée est une entité dans laquelle les droits de vote ou des droits similaires ne sont pas le principal facteur pour déterminer qui la contrôle. C'est notamment le cas lorsque tout droit de vote n'est lié qu'aux tâches administratives et que les activités pertinentes sont menées au moyen d'accords contractuels. GPTD a établi que tous les fonds de placement sous-jacents (les « fonds sous-jacents ») dans lesquels les Fonds investissent sont des entités structurées non consolidées. Les fonds sous-jacents comprennent des fonds communs de placement, des FNB et d'autres fonds qui répondent à la définition d'une « entité d'investissement » d'IFRS 10. Pour arriver à cette conclusion, GPTD a évalué le fait que le processus décisionnel concernant les activités des fonds sous-jacents n'est généralement pas déterminé par les droits de vote ou droits similaires détenus par les Fonds ou par d'autres investisseurs dans tout fonds sous-jacent.

Les Fonds peuvent investir dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à réaliser un revenu à court ou à long terme et à offrir un potentiel de croissance du capital. Les placements des Fonds dans ces titres au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière et correspondent à l'exposition des Fonds aux fonds sous-jacents. Les Fonds n'offrent pas un important soutien financier supplémentaire ou une autre forme de soutien aux fonds sous-jacents, et ne se sont pas engagés à leur offrir un tel soutien. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes présentées est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente » sous « Gain (perte) net sur placements et dérivés » dans les états du résultat global. Des renseignements supplémentaires à propos des placements des Fonds dans des fonds sous-jacents, le cas échéant, sont présentés dans l'inventaire du portefeuille et dans les notes propres au Fonds.

Certains Fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou dans d'autres titres adossés à des actifs qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans des hypothèques immobilières, ou sont garantis par de telles hypothèques. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir d'un panier d'actifs composé de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, y compris de prêts hypothécaires accordés par des organismes de crédit, des prêteurs hypothécaires, des banques commerciales et d'autres institutions. Ces titres de créance et de participation peuvent être structurés en tranches de rangs différents. Les Fonds peuvent investir dans des titres obligataires de premier rang garantis par des actifs et qui n'ont qu'une exposition minimale aux tranches de titres de second rang. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel composé d'intérêts et d'un remboursement du capital. Les autres titres adossés à des actifs sont créés à partir de divers types d'actifs, dont les prêts automobiles, les encours de cartes de crédit, les prêts sur la valeur nette de la propriété et les prêts étudiants.

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des actifs des Fonds, s'il y a lieu, est présentée dans les états de la situation financière au poste « Placements ». La juste valeur correspond à l'exposition maximale aux

pertes à ces dates. La variation de la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des actifs au cours des périodes présentées est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente » sous « Gain (perte) net sur placements et dérivés » dans les états du résultat global.

### **Conversion de devises**

La monnaie fonctionnelle d'un Fonds présentée dans les notes propres au Fonds correspond, selon GPTD, à la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu des émissions et des rachats de parts et de l'évaluation des rendements. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'évaluation.

Les gains et pertes de change réalisés à la vente de placements et de dérivés sont présentés au poste « Gain (perte) net réalisé ». Les gains et pertes de change latents sur les placements et les dérivés sont présentés au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente ». Les gains et pertes de change réalisés et latents se rapportant aux revenus, à la trésorerie ainsi qu'aux autres actifs et passifs sont présentés à titre de « Gain (perte) de change sur trésorerie et autres actifs nets » dans les états du résultat global.

### **Compensation des actifs et passifs financiers**

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds peuvent conclure, dans le cadre normal de leurs activités, diverses conventions-cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats. L'information concernant la compensation, le cas échéant, figure dans les notes propres au Fonds.

### **Prises en pension de titres**

Certains Fonds peuvent conclure des opérations de prises en pension de titres. Dans le cadre d'une opération de prise en pension, un fonds achète un titre à un prix donné à un tiers et convient de le lui revendre à un prix déterminé et à une date ultérieure convenue. L'écart est présenté au poste « Revenus de prises en pension de titres » dans les états du résultat global.

Ces types d'opérations comportent le risque que l'autre partie manque à ses obligations aux termes de la convention ou qu'elle fasse faillite. Afin de réduire ces risques, l'autre partie est tenue de fournir des garanties aux Fonds. La valeur de la garantie doit correspondre à au moins 102 % de la valeur de marché du titre et la garantie est évaluée à la valeur de marché chaque jour ouvrable. Les types de titres reçus et les garanties connexes que détiennent les Fonds, le cas échéant, sont présentés dans l'inventaire du portefeuille.

### **Trésorerie/découvert bancaire**

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières. Les découverts bancaires sont présentés à titre de passif courant dans les états de la situation financière.

### Dépôt de garantie (marge à payer) sur les dérivés

Les comptes sur marge correspondent aux dépôts de garantie ou aux marges à payer relativement aux dérivés conclus par les Fonds.

### Montants à recevoir pour les ventes de placements ou montants à payer pour les achats de placements

Les montants à recevoir pour les ventes de placements et les montants à payer pour les achats de placements représentent des opérations couvertes par un contrat, mais non encore réglées ou livrées aux dates des états de la situation financière.

### Évaluation des parts de la série

GPTD calcule généralement la valeur liquidative de chaque série des Fonds à 16 h, heure de l'Est, chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte. Toutefois, dans certains cas inattendus, la valeur liquidative par part d'une série peut être calculée à un autre moment.

La valeur liquidative de chaque série de parts des Fonds, calculée pour le traitement des souscriptions, des substitutions, des conversions et des rachats des parts de séries, correspond à la différence entre la valeur de la quote-part de l'actif commun d'un Fonds donné imputée à cette série et la valeur de la quote-part du passif commun du Fonds, moins le passif attribuable uniquement à la série en question.

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de série est obtenu en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables total de chaque série des Fonds par le nombre total de parts en circulation de cette série à la date de présentation de l'information financière.

### Comptabilisation des revenus

Les intérêts aux fins de distributions présentés dans les états du résultat global comprennent les revenus d'intérêts sur la trésorerie et les intérêts sur les instruments de créance comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les intérêts à recevoir sont présentés au poste « Intérêts et dividendes à recevoir » des états de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt stipulés des instruments de créance. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres de créance, sauf pour les obligations à coupon zéro.

Les revenus de dividendes provenant d'actions et les distributions provenant de FNB sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les distributions provenant de fonds sous-jacents autres que des FNB sont comptabilisées à la date ex-distribution. Les distributions reçues des FNB sont réparties périodiquement entre le revenu d'intérêts, le revenu de dividendes, les gains en capital et le remboursement de capital en fonction de la nature des composantes sous-jacentes. Les répartitions sont fondées sur la meilleure information disponible et les répartitions réelles pourraient être différentes.

Certains Fonds peuvent recourir aux prêts de titres selon les modalités d'une convention comprenant des restrictions prescrites par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Le revenu tiré des prêts de titres, le cas échéant, est présenté dans les états du résultat global lorsqu'il est gagné. La juste valeur des titres prêtés et des garanties détenues est déterminée quotidiennement. Les informations sur les revenus de prêts de titres et la valeur totale des titres prêtés et des garanties connexes détenus se trouvent dans les notes propres au Fonds, le cas échéant.

### Opérations de placement et coûts de transaction

Aux fins du calcul des gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement, le coût de chaque placement est déterminé selon la méthode du coût moyen, compte non tenu des coûts de transaction.

Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés par les Fonds à l'achat et à la vente de placements à la juste valeur sont comptabilisés dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les Fonds n'engagent pas de coûts de transaction lorsqu'ils investissent dans des fonds sous-jacents autres que des FNB. Toutefois, les fonds sous-jacents peuvent devoir engager des coûts de transaction.

### Attribution des revenus et des charges, des gains et pertes réalisés et latents

Les charges (frais d'intérêts et frais d'opérations de portefeuille exclus) sont comptabilisées quotidiennement, séparément pour chaque série. Les frais d'intérêts et frais d'opérations de portefeuille, de même que les revenus, les gains et les pertes, sont imputés à chaque série selon leur quote-part de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

### Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de série

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de série est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette série au cours de la période présentée, sauf si une série a été créée au cours de la période, auquel cas le nombre moyen pondéré de parts en circulation est calculé à compter de la date de début des activités de la série.

### Nouvelles normes et modifications non encore en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes et de modifications apportées à des normes ne sont pas encore en vigueur au 30 juin 2025 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers.

#### i) Classement et évaluation des instruments financiers (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 et IFRS 7. Entre autres modifications, l'IASB a précisé qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement et a introduit un choix de méthode comptable qui permet à l'entité de décomptabiliser, avant la date du règlement, un passif financier qui sera réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, et leur application anticipée est permise.

#### ii) IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, qui remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme comprend plusieurs exigences qui pourraient avoir une incidence sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers. Celles-ci comprennent :

- l'obligation de classer les produits et les charges dans des catégories distinctes et de fournir des totaux et sous-totaux distincts dans l'état du résultat net;
- de meilleures indications à l'égard du regroupement, de l'emplacement et du libellé des éléments dans les états financiers et les notes annexes;
- des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction.

IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

Les Fonds évaluent actuellement l'incidence de cette nouvelle norme et de ces modifications. Aucune autre nouvelle norme, modification ou interprétation ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers des Fonds.

#### 4. Estimations et jugements comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par les Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

##### Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. Comme il est indiqué à la note 3, l'utilisation des techniques d'évaluation pour les instruments financiers et les dérivés qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs oblige GPTD à poser des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à la date de présentation des états financiers. Toute modification aux hypothèses touchant ces facteurs pourrait avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Voir les notes propres au Fonds pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers des Fonds, le cas échéant.

##### Classement et évaluation des placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, GPTD a dû évaluer le modèle économique adopté par les Fonds pour gérer leur portefeuille respectif et calculer le rendement sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que ces actifs et passifs financiers devaient être évalués à la JVRN, conformément à IFRS 9.

##### Entité d'investissement

En cherchant à déterminer si un Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement, GPTD peut être amenée à formuler des jugements importants sur le fait de savoir si le Fonds possède les caractéristiques d'une entité d'investissement. Chaque Fonds peut ne détenir qu'un placement, un fonds sous-jacent (ou n'avoir qu'un seul investisseur ou des investisseurs qui sont des parties liées au Fonds), toutefois, conformément à la définition d'une entité d'investissement, chaque Fonds obtient principalement des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour lui de leur fournir des services de gestion de placements, déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus de placement, et évalue et apprécie la performance de ses placements sur la base de la juste valeur.

#### 5. Parts rachetables

Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de différentes séries qui ont égalité de rang et sont offertes en vertu d'un prospectus simplifié. En outre, chaque Fiducie de fonds commun de placement TD est également autorisée à émettre un nombre illimité de parts de différentes séries offertes en vertu d'une notice d'offre confidentielle. Les différentes séries pouvant être offertes par les Fonds sont décrites ci-après.

Série Investisseurs :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux investisseurs.
Séries H5 et H8 :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux investisseurs qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles régulières en trésorerie des Fonds. Les distributions mensuelles peuvent provenir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital.
Série Plus :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs et autres qui effectuent le placement minimal, déterminé de temps à autre par GPTD.
Séries K et K5 :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs et autres qui effectuent le placement minimal, déterminé de temps à autre par GPTD, et qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles régulières en trésorerie des Fonds. Les distributions mensuelles peuvent provenir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital.
Série e :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux investisseurs qui souhaitent effectuer leurs opérations par voie électronique.
Série D :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux investisseurs qui souhaitent effectuer leurs opérations par l'entremise de Placements directs TD, une division de TDWCI, ou d'autres courtiers exécutants.
Série Conseillers :	Parts offertes selon le mode avec frais d'acquisition aux investisseurs qui recherchent des conseils en matière de placement.
Séries T5 et T8 :	Parts offertes selon le mode avec frais d'acquisition aux investisseurs qui recherchent des conseils en matière de placement et souhaitent recevoir des distributions mensuelles régulières en trésorerie des Fonds. Les distributions mensuelles peuvent provenir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital.
Série F :	Parts offertes aux investisseurs par l'entremise de conseillers financiers « contre rémunération » ou de « comptes intégrés » parrainés par des courtiers, et aux investisseurs qui paient des frais annuels à leur courtier au lieu de frais d'acquisition à chaque transaction.
Séries FT5 et FT8 :	Parts offertes aux investisseurs qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles régulières en trésorerie du Fonds par l'entremise de conseillers financiers « contre rémunération » ou de « comptes intégrés » parrainés par des courtiers. Les distributions mensuelles peuvent provenir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital. Ces séries peuvent aussi être offertes aux investisseurs qui paient des frais annuels à leur courtier au lieu de frais d'acquisition à chaque transaction.
Série F Plus :	Parts offertes aux grands investisseurs par l'entremise de conseillers financiers « contre rémunération » ou de « comptes intégrés » parrainés par des courtiers, et aux investisseurs qui paient des frais annuels à leur courtier au lieu de frais d'acquisition à chaque transaction. Pour cette série, les investisseurs doivent effectuer le placement minimal, déterminé de temps à autre par GPTD.

Série W :	Parts offertes aux investisseurs qui paient des frais annuels à leur courtier au lieu de frais d'acquisition à chaque transaction par l'entremise de certaines sociétés de gestion de patrimoine de La Banque Toronto-Dominion, y compris certaines divisions de TDWCI ou d'autres courtiers autorisés par GPTD.
Séries WT5 et WT8 :	Parts offertes aux investisseurs qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles régulières en trésorerie des Fonds par l'entremise de certaines sociétés de gestion de patrimoine de La Banque Toronto-Dominion, y compris certaines divisions de TDWCI ou d'autres courtiers autorisés par GPTD, et qui paient des frais annuels à leur courtier au lieu de frais d'acquisition à chaque transaction. Les distributions mensuelles peuvent provenir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital.
Séries Privée et Privée-EM :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs qui effectuent le placement minimal déterminé par GPTD et qui ont conclu une convention relative à la série Privée avec GPTD.
Série Institutionnelle :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs, tels que les régimes collectifs d'épargne, et autres qui effectuent le placement minimal, déterminé de temps à autre par GPTD.
Série O :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs, tels les institutions et les fonds communs de placement, qui effectuent le placement minimal déterminé par GPTD et qui ont conclu une convention relative à la série O avec GPTD.
Série G :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs, tels les institutions, les régimes collectifs d'épargne ou les régimes de retraite, et les fonds communs de placement, qui effectuent le placement minimal déterminé par GPTD et qui ont conclu une convention relative à la série G avec GPTD.

Chaque série de parts comporte différentes options d'achat et des frais de gestion plus ou moins élevés selon leurs caractéristiques résumées ci-dessus, qui reflètent l'importance des services de conseil en placement offerts et/ou des services.

Les parts des Fonds sont rachetables au gré du porteur de parts conformément aux dispositions de la déclaration de fiducie ou de l'acte de fiducie. Les parts des Fonds sont émises ou rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part de série établie après réception par GPTD de l'ordre de souscription, de substitution, de conversion ou de la demande de rachat. Les souscriptions et les rachats présentés dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables comprennent les parts converties entre les séries d'un même Fonds. Toutefois, les conversions entre les séries du Fonds ne sont pas présentées à titre de « Produit de l'émission de parts rachetables » ni de « Montants versés au rachat de parts rachetables » dans les tableaux des flux de trésorerie.

## 6. Opérations avec des parties liées

### Capital

GPTD, ses sociétés affiliées et/ou d'autres fonds de placement gérés par GPTD peuvent à l'occasion investir dans des parts des Fonds. Lorsqu'il est important, l'investissement des parties liées est présenté dans les notes propres au Fonds.

### Dépositaire

La Banque Toronto-Dominion est le sous-dépositaire des Fonds (à l'exception du Fonds indiciel équilibré TD) et détient une partie des actifs (y compris de la trésorerie et des placements) des Fonds. Avant le 2 juin 2025, La Banque Toronto-Dominion était le dépositaire du Fonds indiciel équilibré TD et détenait une partie des actifs (y compris de la trésorerie et des placements) du Fonds et, à compter du 2 juin 2025, La Banque Toronto-Dominion est devenue le sous-dépositaire de ce Fonds. La Banque Toronto-Dominion peut se faire payer des frais et des marges en contrepartie des services bancaires (y compris les activités liées aux dépôts) fournis aux Fonds.

Si le montant est important, la trésorerie du Fonds détenue auprès de La Banque Toronto-Dominion, qui agit à titre de sous-dépositaire des Fonds, à la clôture de la période est également présentée dans les notes propres au Fonds.

### Frais de gestion

#### a) Fiducies de fonds commun de placement TD

En contrepartie des services de gestion, de distribution et de gestion de portefeuille et de supervision de tous services fournis par des sous-conseillers en valeurs aux Fiducies de fonds commun de placement TD, GPTD reçoit des frais de gestion annuels relativement à certaines séries de ces Fonds. Les frais de gestion sont calculés et cumulés quotidiennement pour chaque série, selon la valeur liquidative de la série concernée, et sont payés mensuellement à GPTD.

Il n'y a pas de frais de gestion concernant les parts de série Privée, de série O et de série G. Les porteurs de parts de séries Privée, de série O et de série G peuvent plutôt se voir imputer des frais directement par GPTD.

#### b) Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD

En contrepartie des services de gestion, de distribution et de gestion de portefeuille fournis aux Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD, certaines séries de ces Fonds versent des frais de gestion annuels à GPTD. Les frais de gestion sont calculés et cumulés quotidiennement pour chaque série, selon la valeur liquidative de la série concernée, et sont payés mensuellement à GPTD.

Il n'y a pas de frais de gestion concernant les parts de série G. Les porteurs de parts de série G peuvent plutôt se voir imputer des frais directement par GPTD.

Lorsque les Fiducies de fonds commun de placement TD et les Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD investissent dans des fonds sous-jacents, des frais et des charges payables par ces fonds sous-jacents peuvent s'ajouter à ceux payables par les Fonds. Les Fonds qui investissent dans des fonds sous-jacents ne sont toutefois pas tenus de payer de frais de gestion lorsqu'il est raisonnable de penser qu'un tel paiement constituerait une duplication des frais payables par les fonds sous-jacents pour obtenir le même service. Les frais de gestion des Fonds sont présentés en détail dans les notes propres au Fonds.

### Frais d'administration

#### a) Fiducies de fonds commun de placement TD

En contrepartie du règlement de certains frais d'exploitation, GPTD reçoit des frais d'administration annuels relativement à la série Investisseurs, la série H5, la série H8, la série Plus, la série K, la série D, la série Conseillers, la série T5, la série T8, la série Privée et la série G de certaines Fiducies de fonds commun de placement TD. Des renseignements détaillés sur les frais d'administration sont présentés à la rubrique « Frais de gestion et frais d'administration » des notes propres au Fonds et les séries sans frais d'administration portent la mention « s. o. » dans cette même rubrique.

À l'exception de la série G, les frais d'administration comprennent tous les frais d'exploitation, autres que les frais relatifs à toutes les taxes, aux emprunts, au CEI et à la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale et réglementaire, ainsi que les nouveaux types de coûts ou de charges. En ce qui concerne la série G, les frais d'administration comprennent tous les frais d'exploitation. Les frais d'administration sont calculés et cumulés quotidiennement pour chaque série, selon la valeur liquidative de la série concernée, et sont payés mensuellement à GPTD.

### b) Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD

À l'exception de la série G de ces Fonds et des Portefeuilles FNB gérés TD, aucuns frais d'administration ne sont imputés aux Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD. En ce qui concerne la série G de ces fonds, en contrepartie du règlement de tous les frais d'exploitation, GPTD reçoit des frais d'administration annuels. En ce qui concerne les Portefeuilles FNB gérés TD, en contrepartie du règlement de certains frais d'exploitation, GPTD reçoit des frais d'administration annuels relativement à la série D et à la série G des Portefeuilles FNB gérés TD. Les frais d'administration comprennent tous les frais d'exploitation, autres que les frais relatifs à toutes les taxes, aux emprunts, au CEI et à la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale et réglementaire, ainsi que les nouveaux types de coûts ou de charges.

Les frais d'administration sont calculés et cumulés quotidiennement pour chaque série, selon la valeur liquidative de la série concernée, et sont payés mensuellement à GPTD. Des renseignements détaillés sur les frais d'administration sont présentés dans les notes propres au Fonds.

### Frais d'exploitation

#### Comité d'examen indépendant (« CEI ») des Fonds

GPTD est responsable de la gestion des portefeuilles de placement des Fonds, y compris de la prise de décisions relative au placement de l'actif des Fonds.

GPTD a formé un CEI pour l'ensemble des Fonds. Le CEI, à titre de comité indépendant impartial, procède à l'examen de toutes les situations de conflit d'intérêts portées à son attention et donne des recommandations ou, s'il y a lieu, les approbations nécessaires. Le CEI produit, au moins une fois par an, un rapport sur ses activités à l'intention des porteurs de parts des Fonds.

Lorsqu'ils sont importants, les placements dans des titres de La Banque Toronto-Dominion, dans des fonds sous-jacents gérés par GPTD ou dans des sociétés affiliées détenus par les Fonds à la clôture de la période sont présentés dans l'inventaire du portefeuille et/ou dans les notes propres au Fonds.

La rémunération des membres du CEI et les dépenses connexes ont été réparties proportionnellement entre les fonds de placement gérés par GPTD et sont présentées au poste « Frais du comité d'examen indépendant » dans les états du résultat global.

#### a) Fiducies de fonds commun de placement TD

GPTD absorbe tous les frais d'exploitation concernant les parts de série O et de série G des Fiducies de fonds commun de placement TD.

La série Privée, la série Privée-EM et la série Conseillers des Fiducies de fonds commun de placement TD ci-après doivent payer leur quote-part des frais d'exploitation qui sont communs à toutes les séries de ces Fonds, ainsi que les frais qui ne sont attribuables qu'à la série (qui peuvent être payables à GPTD ou ses sociétés affiliées), y compris les frais du CEI, les frais de tenue des comptes et de communication, les frais de garde, les honoraires

juridiques, les honoraires d'audit, les droits de dépôt, les frais bancaires, les coûts d'emprunt, toutes les taxes, les frais liés à la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et les nouveaux types de coûts ou de charges.

---

Série Privée : Fonds du marché monétaire américain TD, Fonds d'obligations à court terme TD, Fonds d'obligations canadiennes TD, Fonds d'obligations de sociétés canadiennes TD, Fonds d'obligations de sociétés américaines TD, Fonds d'obligations nord-américaines de développement durable TD, Fonds de revenu mondial TD, Fonds d'obligations mondiales de base plus TD, Fonds d'obligations mondiales sans restriction TD, Fonds d'obligations à haut rendement TD, Fonds opportunités mondiales TD – conservateur, Fonds opportunités mondiales TD – équilibré, Fonds à rendement diversifié canadien TD, Fonds à faible volatilité canadien TD, Fonds de dividendes d'actions canadiennes de premier ordre TD, Fonds d'actions de grandes sociétés canadiennes TD, Fonds d'actions canadiennes TD, Fonds américain à faible volatilité TD, Fonds d'actions nord-américaines de développement durable TD, Fonds américain de croissance de dividendes TD, Fonds de rendement américain pour actionnaires TD, Fonds concentré d'actions américaines TD, Fonds neutre en devises concentré d'actions américaines TD, Fonds valeur de grandes sociétés américaines TD, Fonds alpha discipliné d'actions américaines TD<sup>MC</sup>, Fonds mondial à faible volatilité TD, Fonds de rendement mondial pour actionnaires TD, Fonds concentré d'actions mondiales TD, Fonds mondial de réinvestissement du capital TD, Fonds concentré d'actions internationales TD, Fonds d'actions internationales TD, Fonds chinois revenu et croissance TD, Fonds de revenu fixe TD, Fonds de gestion du risque TD, Fonds de sociétés canadiennes TD, Fonds de sociétés mondiales TD, Fonds de gestion tactique TD, Fonds alternatif de gestion du risque TD et Fonds alternatif de produits de base TD

Série Privée-EM : Fonds américain de réinvestissement du capital TD, Fonds de moyennes sociétés américaines TD et Fonds des marchés émergents TD

Série Conseillers : Fonds d'actions américaines TD

---

GPTD absorbe tous les frais d'exploitation des autres séries des Fiducies de fonds commun de placement TD (notamment les services fournis par GPTD ou ses sociétés affiliées), autres que les frais et les charges relatifs à toutes les taxes, aux emprunts, au CEI et à la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale et réglementaire, ainsi que les nouveaux types de coûts ou de charges.

#### b) Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD

À l'exception des Portefeuilles FNB gérés TD, tous les frais d'exploitation des Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD (y compris ceux des services fournis par GPTD ou ses sociétés affiliées) sont payés par GPTD, y compris les frais du CEI, de tenue des comptes et de communication, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les droits de dépôt, les frais bancaires, les coûts d'emprunt et toutes les taxes afférentes.

GPTD absorbe certains frais d'exploitation des Portefeuilles FNB gérés TD. Chaque Portefeuille FNB géré TD est responsable du paiement de tous les frais liés aux emprunts, au CEI et à la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire, ainsi que les nouveaux types de coûts ou de charges et toutes les taxes afférentes.

### Taxes liées aux charges

Les Fonds paient aussi à GPTD la taxe sur les produits et services et la taxe de vente harmonisée à un taux mixte sur les frais de gestion, les frais d'administration et certains frais d'exploitation en fonction de la province ou du territoire de résidence des investisseurs pour chaque série des Fonds. Ces montants sont inscrits dans les charges des états du résultat global respectifs des Fonds.

### Charges visées par une renonciation

GPTD peut, à son gré, renoncer à une partie des charges autrement payables par les Fonds ou en absorber une partie. Ces renoncations ou absorptions peuvent être interrompues en tout temps sans préavis aux porteurs de parts. Le montant des charges visées par une renonciation ou une absorption, selon le cas, est présenté au poste « Charges visées par une renonciation » des états du résultat global.

Les charges à payer dans les états de la situation financière correspondent aux frais de gestion, aux frais d'administration et aux frais d'exploitation (y compris les taxes applicables) que les Fonds doivent payer à GPTD à la clôture de la période de présentation de l'information financière.

### Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Les commissions de courtage (incluant les autres coûts de transaction) versées sur les opérations sur titres et les montants payés à des parties liées à La Banque Toronto-Dominion pour des services de courtage offerts aux Fonds pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2024, le cas échéant, sont présentés dans les notes propres au Fonds.

Les commissions de courtage des clients servent au paiement des services d'exécution des ordres et/ou des services de recherche. Les conseillers en valeurs ou GPTD peuvent choisir des courtiers, y compris parmi leurs parties liées, qui demandent des commissions supérieures à celles d'autres courtiers (les « accords de paiement indirect ») s'ils estiment en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis.

Il n'y a pas de paiements indirects ni de commissions de courtage payables par le client pour les instruments de créance négociés hors bourse sans commissions de courtage. Dans le cas des actions ou des autres titres donnant lieu à des commissions de courtage, la portion de paiements indirects du montant payé ou à payer pour des biens et des services autres que des services d'exécution des ordres pour les Fonds ne peut, en général, être déterminée. Tout pourcentage de paiement indirect dûment constaté en vertu des accords de paiement indirect conclus par les conseillers en valeurs ou par GPTD, le cas échéant, est présenté dans les notes propres au Fonds.

## 7. Impôts

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), les Fonds répondent, ou entendent répondre, à la définition de fiducie de fonds commun de placement, à moins d'indication contraire dans les notes propres au Fonds. La totalité ou la quasi-totalité du revenu net de placement et une partie suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une année d'imposition sont distribuées aux porteurs de parts de sorte que les Fonds n'ont aucun impôt à payer, à moins qu'un Fonds qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement ait à payer un impôt minimum de remplacement aux termes de la Loi de l'impôt dans certaines circonstances. Compte tenu des distributions, les Fonds ont déterminé qu'en substance ils ne sont pas assujettis à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt et, par le fait même, ils ne comptabilisent pas d'impôts sur le revenu dans les états du résultat global, ni d'actif ou de passif d'impôt différé dans les états

de la situation financière. Les pertes en capital reportées et les pertes autres qu'en capital reportées des Fonds, le cas échéant, sont présentées dans les notes propres au Fonds. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur 20 ans.

Les Fonds sont assujettis à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées au poste « Remboursements d'impôts (retenues d'impôts) » dans les états du résultat global.

## 8. Gestion des risques financiers

### Facteurs de risque d'ordre financier

Chaque Fonds peut être exposé à divers risques financiers, soit le risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et autre risque de prix), le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de concentration et le risque lié à l'effet de levier. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

GPTD cherche à réduire les risques financiers en recourant aux services de conseillers en valeurs professionnels et expérimentés supervisés par GPTD, qui effectuent un suivi régulier des positions des Fonds et des événements de marché, et diversifient les portefeuilles de placement dans le respect des objectifs et stratégies de placement de chaque Fonds et des politiques et procédures applicables de GPTD (collectivement, les « restrictions en matière de placement »).

Pour un Fonds qui investit dans des fonds sous-jacents, GPTD cherche à réduire les risques financiers en répartissant les placements dans trois principales catégories d'actifs : les titres du marché monétaire pour la sécurité, les obligations pour le revenu et les titres de participation pour la croissance, s'il y a lieu. Comme les différents types de placements évoluent, en général, indépendamment les uns des autres, le rendement positif d'une catégorie d'actifs peut contribuer à atténuer le rendement négatif d'une autre catégorie, réduisant ainsi la volatilité et le risque global à long terme.

Les Fonds sont gérés conformément aux restrictions les concernant en matière de placement.

### a) Risque de marché

#### i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt puissent influencer sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des placements portant intérêt.

Le risque de taux d'intérêt auquel est exposé un Fonds est concentré dans ses placements en instruments de créance (comme les obligations et les débetures) et en dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. En raison de leur échéance à court terme ou du fait qu'ils ne portent pas intérêt, les placements à court terme, les devises et les autres actifs et passifs ne sont pas exposés à des risques importants découlant des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Un Fonds qui investit dans des fonds sous-jacents est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt dans la même mesure que les instruments financiers portant intérêt détenus par les fonds sous-jacents. L'exposition directe d'un Fonds au risque de taux d'intérêt, lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds. Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, son exposition directe et indirecte au risque de change, lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds.

### ii) Risque de change

Un Fonds peut détenir des instruments financiers libellés dans des monnaies autres que sa monnaie fonctionnelle. Il est alors exposé au risque de change, étant donné que la valeur des instruments financiers libellés en devises fluctuera par suite de la variation des taux de change de ces devises par rapport à la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Lorsqu'un Fonds investit dans des fonds sous-jacents, il est indirectement exposé au risque de change si les fonds sous-jacents investissent dans des instruments financiers libellés dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle.

Un Fonds ou ses fonds sous-jacents peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture afin de réduire l'exposition au risque de change ou de s'exposer à une devise en particulier.

L'exposition directe d'un Fonds au risque de change (liée aux instruments monétaires et non monétaires), lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds. Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, son exposition directe et indirecte au risque de change (liée aux instruments monétaires et non monétaires), lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds.

### iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des titres fluctue du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). GPTD cherche à réduire ce risque grâce à ses restrictions en matière de placement.

Le coefficient bêta historique peut être utilisé pour déterminer l'incidence de l'exposition de chaque Fonds à l'autre risque de prix, le cas échéant. Le coefficient bêta historique, mesure de la corrélation entre les rendements d'un fonds et ceux du marché, est généralement obtenu par la comparaison entre les rendements d'un fonds et ceux de son indice de référence sur une période de 36 mois. De ce fait, il est tenu compte dans le coefficient bêta des incidences déjà indiquées dans les informations sur le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Le coefficient bêta historique n'est pas nécessairement représentatif du coefficient bêta futur.

Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, il est indirectement exposé à l'autre risque de prix découlant des placements du fonds sous-jacent. L'autre risque de prix, reflétant cette exposition indirecte, est présenté dans les notes propres au Fonds.

Lorsqu'un Fonds investit dans plusieurs fonds sous-jacents, son exposition à l'autre risque de prix provient de tous les placements dans ces fonds sous-jacents. L'incidence directe de l'exposition d'un Fonds à l'autre risque de prix, le cas échéant, est présentée dans les notes propres au Fonds.

Exception faite des options d'achat vendues et des positions vendeur sur contrats à terme normalisés, le risque de perte maximal sur certains contrats sur instruments dérivés correspond à leur valeur nominale. Les pertes pouvant être subies sur les options d'achat vendues et les positions vendeur sur contrats à terme normalisés peuvent être illimitées.

### b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. S'il y a lieu, le risque de crédit auquel est exposé un Fonds se concentre principalement dans les instruments de créance et les dérivés qu'il détient. Un Fonds est exposé au risque de crédit dans la mesure où l'émetteur d'instruments de créance ou une contrepartie à des instruments dérivés ne peut rembourser l'intégralité des montants dus à l'échéance. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut d'un courtier est considéré comme minime, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Un Fonds peut être exposé au risque de crédit lié au recours à des contreparties pour des contrats de change à terme. Ce risque, le cas échéant, est atténué par les facteurs suivants :

- i) le Fonds fait affaire avec des contreparties auxquelles S&P Global Ratings (« S&PGR ») a attribué une notation d'au moins A, ou qui ont obtenu une notation équivalente auprès d'une autre agence de notation reconnue;
- ii) il limite la durée du contrat de change à terme à 365 jours;
- iii) il limite à 10 % de la valeur du portefeuille l'exposition à la valeur de marché pour toute contrepartie.

Un Fonds peut être indirectement exposé au risque de crédit s'il investit dans des fonds sous-jacents qui investissent dans des instruments de créance ou des dérivés.

Les Fonds et leurs fonds sous-jacents gérés par GPTD achètent et détiennent uniquement des billets à court terme dont la notation par Morningstar DBRS est d'au moins R-1 Faible ou une notation équivalente attribuée par une autre agence de notation reconnue.

L'exposition directe d'un Fonds aux billets à court terme, aux instruments de créance et/ou aux instruments dérivés, le cas échéant, est présentée par catégorie de notation dans les notes propres au Fonds. Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, son exposition directe et indirecte aux billets à court terme, aux instruments de créance et/ou aux instruments dérivés, le cas échéant, est présentée par catégorie de notation dans les notes propres au Fonds.

Certains Fonds et leurs fonds sous-jacents peuvent aussi effectuer des opérations de prêts de titres. Pour les fonds gérés par GPTD, les opérations de prêts de titres sont effectuées avec des contreparties auxquelles S&PGR a attribué une notation d'au moins A, ou qui ont obtenu une notation équivalente auprès d'une autre agence de notation. La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par ces fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. La juste valeur totale des titres prêtés et des titres faisant l'objet d'une opération de mise en pension est limitée à 50 % de la valeur liquidative de chaque Fonds établie immédiatement après que le Fonds ait conclu une telle opération. Les informations sur la juste valeur des titres prêtés et de la garantie détenue, et les revenus de prêts de titres gagnés, le cas échéant, sont présentées dans les notes propres au Fonds.

**c) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. L'exposition d'un Fonds à ce risque découle principalement des rachats quotidiens de parts rachetables en trésorerie. Les Fonds investissent essentiellement dans des titres négociés sur un marché actif et qui peuvent être facilement vendus. Les Fonds conservent suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats.

L'échéance de tous les passifs financiers non dérivés, autres que les parts rachetables en circulation, est inférieure à trois mois.

**d) Risque de concentration**

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de titre ou un secteur d'activité. Le risque de concentration d'un Fonds est présenté dans les notes propres au Fonds.

**e) Risque lié à l'effet de levier**

Le risque lié à l'effet de levier est le risque qu'une variation défavorable de la valeur ou du niveau de l'actif, du taux ou de l'indice sous-jacent auquel le fonds est exposé par effet de levier puisse entraîner des pertes plus élevées que celles qui auraient été subies si le fonds n'avait eu recours à aucun effet de levier, et peut donner lieu à des pertes plus grandes que le montant investi.

Le Fonds alternatif de gestion du risque TD, le Fonds alternatif de produits de base TD et le Fonds alternatif de produits de base long/court TD sont des fonds commun de placement alternatifs, tel qu'ils sont définis dans le *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, et ils sont autorisés à créer un effet de levier sur leurs actifs dans le cadre de leur stratégie de placement au moyen d'emprunts, de ventes à découvert et/ou de dérivés, à des montants pouvant dépasser la valeur liquidative de ces fonds. Des renseignements sur la façon dont ces fonds ont recours à l'effet de levier sont présentés dans les notes propres au Fonds.

**9. Gestion du risque lié au capital**

Les parts émises et en circulation constituent le capital des Fonds. Les Fonds ne sont soumis à aucune exigence particulière en matière de capital pour la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables présentent l'évolution du capital des Fonds au cours des périodes présentées.

Il incombe à GPTD de gérer le capital des Fonds conformément à leurs objectifs de placement respectifs et leur niveau de liquidité de manière à pouvoir effectuer les rachats.

On peut obtenir sans frais les états financiers les plus récents des fonds sous-jacents gérés par GPTD, s'il y a lieu, en écrivant à l'adresse postale suivante : Gestion de Placements TD Inc., C.P. 100, 66, rue Wellington Ouest, TD Bank Tower, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1G8, ou en visitant notre site Web au [www.td.com/ca/fr/gestion-de-placements-td](http://www.td.com/ca/fr/gestion-de-placements-td) ou le site Web de SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

**Codes de devise utilisés dans le présent rapport :**

Code de devise	Description	Code de devise	Description	Code de devise	Description
AED	Dirham des Émirats arabes unis	HKD	Dollar de Hong Kong	PHP	Peso philippin
ARS	Peso argentin	HUF	Forint hongrois	PKR	Roupie pakistanaise
AUD	Dollar australien	IDR	Roupie indonésienne	PLN	Zloty polonais
BRL	Réal brésilien	ILS	Shekel israélien	QAR	Riyal qatarien
CAD/\$ CA	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RON	Leu roumain
CHF	Franc suisse	JOD	Dinar jordanien	RUB	Nouveau rouble russe
CLP	Peso chilien	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CNY/CNH	Renminbi chinois	KRW	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
COP	Peso colombien	LKR	Roupie srilankaise	SGD	Dollar de Singapour
CZK	Couronne tchèque	MAD	Dirham marocain	THB	Baht thaïlandais
DKK	Couronne danoise	MXN	Peso mexicain	TRY	Livre turque
EGP	Livre égyptienne	MYR	Ringgit malais	TWD	Nouveau dollar taïwanais
EUR	Euro	NOK	Couronne norvégienne	USD/\$ US	Dollar américain
GBP	Livre sterling	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain

Source : London Stock Exchange Group plc et les entreprises du groupe (collectivement, le « groupe LSE »). © Groupe LSE, 2025. FTSE Russell est le nom commercial de certaines des sociétés membres du groupe LSE. « FTSE® », « Russell® » et « FTSE Russell® » sont des marques de commerce des sociétés membres du groupe LSE concernées et sont utilisées sous licence par toute autre société membre du groupe LSE. Tous les droits à l'égard des indices ou des données FTSE Russell sont acquis auprès de la société membre du groupe LSE concernée à qui appartiennent les indices ou les données. Ni le groupe LSE ni ses concédants de licence n'acceptent de responsabilité pour les erreurs ou les omissions dans les indices ou les données, et aucune partie ne peut se fier aux indices ou aux données de la présente communication. Aucune autre publication des données du groupe LSE n'est permise sans le consentement écrit de la société membre du groupe LSE concernée. Le contenu de la présente communication n'est pas promu, parrainé ou endossé par le groupe LSE.

Les Fonds Mutuels TD, les Fonds TD et les portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion, et offerts par l'entremise de courtiers autorisés.

Les FNB TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Epoch Investment Partners, Inc. exerce ses activités aux États-Unis et est une société affiliée à Gestion de Placements TD Inc. Gestion de Placements TD Inc. exerce ses activités au Canada. Les deux sociétés sont des filiales en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

<sup>MD</sup> Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.